

La course à Relais-femmes

N° 39, septembre 2011

Sommaire

La laïcité

La longue marche vers la laïcité québécoise...
Mais laquelle? p. 2

Laïcité. De quoi s'agit-il au juste? p. 8

À qui profite le crime? Une historicité abolie. . . p. 11

* * *

Femmes au cœur de l'économie sociale et solidaire p. 15

Le modèle du *girl power*. L'envers de l'image . . . p. 16

Le féminisme dans tous ses états. Féministes, à vous la parole! p. 18

Carrefour d'expertises et de ressources en matière de condition des femmes

Relais-femmes

La laïcité

Un débat de société à poursuivre

Le dossier principal du numéro annuel de la Course à Relais-femmes porte sur la laïcité. Eh oui! Vous avez bien lu, la laïcité! Relais-femmes a en effet décidé d'ajouter sa pierre à l'édification de la réflexion collective québécoise sur un sujet qui nous chamboule et nous interpelle toutes et tous d'une manière ou d'une autre.

Nous avons demandé à trois collaboratrices et militantes, deux du Québec et une de la Belgique, d'écrire un article à partir de leurs expériences et de l'état de leurs réflexions personnelles. Il n'était aucunement question de prendre position pour un courant ou un autre, mais bien plutôt de transmettre à nos lectrices leur manière d'appréhender ce *petit mot laïcité* (comme le dit une de nos collaboratrices). Grâce à la contribution de notre collaboratrice belge, nous avons accès à un regard européen sur la laïcité, question d'enrichir et d'ouvrir notre vision à d'autres références. Relais-femmes tient à remercier ces trois collaboratrices qui ont bien voulu se lancer dans cet exercice périlleux, à partir de la question *que signifie la laïcité pour moi?*

Abondamment traité par divers organismes et individu-e-s (pensons seulement à la revue *À bâbord!*, la *Gazette des femmes*, le *Manifeste pour un Québec pluraliste*, la *Déclaration des*

Intellectuels pour la laïcité, l'avis du Conseil du statut de la femme sorti en mars dernier), la question de la laïcité bénéficiera d'une autre tribune publique grâce à la publication des Éditions Écosociété, *Le Québec en quête de laïcité*. Sous la direction de Normand Baillargeon et de Jean-Marc Piotte, les textes des auteures et auteurs rassemblés dans cet ouvrage collectif sont présentés comme une « *précieuse contribution à la conversation démocratique* ». Parution du livre en septembre.

Relais-femmes remercie aussi les autres collaboratrices de ce numéro. Celles-ci nous parlent de divers sujets tels la démarche amorcée par le mouvement des femmes *Le féminisme dans tous ses états*, la rencontre *Femmes au cœur de l'économie sociale et solidaire* qui se tiendra en octobre dans le cadre d'un colloque, l'image trompeuse des jeunes filles du 21^e siècle véhiculée dans des revues pour les adolescentes. Les lectrices auront finalement le plaisir de voir, en un coup d'œil, les plus récentes publications chez Remue-ménage.

Suzanne Biron
pour l'équipe de Relais-femmes

la course à Relais-femmes

Collaboratrices pour ce numéro

Leila Bdeir
Élise Bergeron
Danielle Fournier
Lorraine Guay
Majo Hansotte
Christelle Lebreton
Alexandra Pierre
Lise St-Germain

Coordination et révision des textes

Suzanne Biron

Mise en pages et correction

Monique Moisan, d'après un
concept de Tutti Frutti

Dépôt légal

3^e trimestre 2011

Bibliothèque nationale
du Québec, 2011

Bibliothèque nationale
du Canada, 2011

ISSN 1709-7223

La réalisation de ce numéro de *La course à Relais-femmes* a été rendue possible grâce à la contribution financière du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) du Québec.

*Toute reproduction est permise,
à condition d'en citer la source.*

La longue marche vers la laïcité québécoise...

Mais laquelle?

par Lorraine Guay

Bienheureuses celles qui ne doutent jamais! Ce n'est pas mon cas. Je le reconnais d'emblée : le doute est une posture intellectuelle « fatigante » qui oblige à prendre en compte non seulement la position de la « famille », mais aussi celle de ces « autres » qui n'en font pas partie. Par ailleurs, il faut savoir en sortir, se décider, prendre position et agir quitte à porter ses doutes comme on porte ses lunettes, les enlevant de temps en temps pour se reposer et les remettant pour continuer à se casser la tête; quitte à accepter de vivre avec un certain chaos intérieur... histoire de ne pas se fossiliser dans des positions bétonnées à jamais.

Ainsi, après moult hésitations, je me suis finalement ralliée à la position de la FFQ concernant le port de signes religieux dans la fonction et les services publics québécois (FFQ 2009), qui était aussi la position – non unanime – du Collectif D'Abord solidaires (CDS, 2007) : je me suis laissée convaincre que ces positions sont plus porteuses d'ouverture. Par ailleurs, je garde toujours, par rapport à certains aspects, comme un arrière-goût d'inconfort difficile à vivre certains matins : est-ce que j'aimerais que mon petit-fils non baptisé se retrouve bientôt à l'école devant des enseignant-e-s portant cornette de religieuse catholique (elles reviendront à la mode bientôt) ou crucifix dans le cou, ou turban sikh, ou *kippa* juive, ou *hijab* musulman, ou t-shirt avec inscription style « Dieu n'existe pas »? Pas certaine, d'autant plus qu'on l'interdit à des personnages qu'il n'aura pas l'occasion de fréquenter très souvent (juges, procureur-e-s de la Couronne, policier-ère-s, gardien-ne-s

de prison, etc.), moins en tout cas que ses enseignant-e-s qui sont tout autant responsables, il me semble, de symboliser la neutralité de l'État et d'éviter l'apparence de non-neutralité. Mais je suis tout à fait d'accord que ses copains et copines de classe, dont c'est le choix des parents, fréquentent la même école publique, peu importe le port de leurs signes religieux. Et je souhaite qu'il ait accès au cours *Éthique et culture religieuse* contrairement à plusieurs groupes qui en contestent la légitimité.

Cela dit, il ne m'est jamais venu à l'esprit de déchirer ma chemise et de quitter la FFQ avec fracas. Le fait d'être en désaccord avec un aspect des positions n'invalide en rien l'accord sur d'autres aspects ni encore moins l'entièreté du travail de la FFQ. Faire partie d'une organisation/mouvement suppose la capacité de vivre avec des désaccords – même importants – et la volonté de poursuivre les débats, capacités qui n'ont jamais manqué au mouvement des femmes.

Accepter d'entrer dans des zones de turbulences

Discuter de laïcité, c'est accepter d'entrer dans des zones de turbulences, de tiraillements entre diverses allégeances, de polarisations de positions, d'interprétations variées de mêmes valeurs, de déchirements quant aux rapports aux traditions, à l'identité, au féminisme, etc. Signer le *Manifeste pour un Québec pluraliste* (février 2010) ou celui *Pour un Québec laïque et pluraliste* (mars 2010)? Malgré la contribution immense que représentent ces réflexions au débat public, je n'ai finalement signé ni l'un ni l'autre, chacun comportant des aspects avec

la mission de Relais-femmes

Relais-femmes est un organisme féministe sans but lucratif qui œuvre dans une perspective de changement social et de promotion des droits des femmes et de leurs organisations.

Relais-femmes exerce des activités de recherche, de formation et de consultation destinées prioritairement à ses membres.

Pour réaliser cette mission, Relais-femmes doit :

- Répondre aux demandes de recherche des membres, promouvoir (initier, appuyer et stimuler) la recherche axée sur leurs besoins. Ces recherches sont élaborées en collaboration avec les membres et s'appuient sur une démarche de recherche-action.
- Répondre aux demandes de formation de ses membres, mener sa propre analyse sur les besoins de formation et initier des formations au regard des intérêts de ses membres.
- Rendre accessibles les résultats des recherches et le fruit des formations par divers moyens, notamment par les publications.
- Participer au fonctionnement et au développement du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, lequel est spécialisé dans les questions relatives aux femmes.
- Maintenir un réseau de personnes-ressources aptes à donner des conférences ou des sessions de formation sur divers aspects de la condition féminine et aptes à travailler avec les groupes sur des questions précises.

lesquels j'étais en accord ou en désaccord. Faut-il être pour ou contre une Charte de la laïcité? Pour les un-e-s, elle est indispensable afin de baliser les rapports entre religions, État et société, mais pour d'autres, elle n'ajouterait rien à l'édifice des droits déjà en place.

Faut-il, au nom du pluralisme, récuser toute aspiration à l'universalisme, cette « *ambition universelle qui serait à bout de souffle* » (Fourest, 2009), ou au contraire explorer ce qu'il y a d'universel dans tout particularisme? Comment « *pourrons-nous vivre ensemble, égaux et différents* » (Touraine, 1997)? D'autres diraient « égaux parce que différents », la différence faisant ici référence à la pluralité des rapports aux religions et croyances diverses. Mais surtout, de quelle laïcité parlons-nous? Stricte ou ouverte? Comment y voir clair quand les tenants des deux positions affirment que seule la leur garantit entre autres les droits des femmes?

Rien d'étonnant ni de spécifiquement « pure laine » à ces interrogations, quand on sait que la laïcité se décline à la fois au singulier et au pluriel. « *Au pluriel, car suivant les traditions nationales et régionales, les conjonctures géo-politiques, les mutations sociales dominantes, les périodes socio-historiques, différents types de laïcité s'avèrent plus ou moins hégémoniques. La réalité empirique est infinie et mêle des ingrédients multiples. [...] Au singulier car, si diverses soient leurs formes, et les situations auxquelles elles correspondent, les laïcités ont toutes en commun le fait d'articuler, de façon plus ou moins harmonieuse, quatre principes. Deux portent sur les finalités : la garantie de la liberté de conscience, l'égalité et la non-discrimination. Deux concernent les moyens : la séparation du politique et du religieux, la neutralité de l'État à l'égard des diverses croyances. Le terme de laïcité est donc irremplaçable, [...] parce que seul il est*

capable de rassembler ces quatre éléments » (Baubérot et Milot, 2011).

Ces éléments se retrouvent d'ailleurs dans la *Déclaration universelle pour la laïcité au XXI^e siècle* (2005), qui se veut une tentative de faire de la laïcité une valeur universelle et partagée par des citoyen-ne-s de nombreux pays, « *et donc attachés à des projets de société fort différents de manière à s'entendre sur une définition de la laïcité qui affiche clairement les modalités communes d'un vivre ensemble moderne et démocratique, tout en permettant de le décliner de façons diverses suivant les contextes historiques, culturels, politiques et religieux.* » Beaucoup de turbulences en vue, disais-je!!!

La réappropriation « patrimoniale » de nos luttes pour la laïcisation, la déconfectionnalisation et la sécularisation de la société québécoise

Pour une large partie de son histoire collective, le Québec a vécu sous la domination d'une Église unique, d'une pensée unique et d'une relation quasi incestueuse entre le pouvoir religieux et le pouvoir politique, et ce, même s'il n'y avait plus d'Église d'État au Canada et au Québec dès le milieu du XIX^e siècle. En un temps record, la société québécoise a vécu la laïcisation de l'État, la déconfectionnalisation de ses institutions et de nombre d'organisations (ex. : les syndicats) et la sécularisation de ses rapports sociaux. Ces phénomènes, tout en étant distincts, s'entrecroisent et se nourrissent mutuellement. « *La sécularisation est un phénomène de société qui ne requiert aucune mise en œuvre politique; c'est lorsque le religieux cesse d'être au centre de la vie des hommes même s'ils se disent toujours croyants [...]. La laïcité en revanche est explicite : c'est un choix politique qui définit de manière autoritaire et juridique la place du religieux [...] sa visibilité dans l'espace public* » (Roy, 2005).

Or, quand on parle du « patrimoine québécois », c'est souvent pour faire état de la tradition catholique, de son impact sur la culture majoritaire et dont nous aurions hérité comme par osmose. Mais il est un autre patrimoine qu'il importe de nous réapproprier : ce sont précisément ces luttes menées pour la laïcisation, la déconfectionnalisation et la sécularisation de la société québécoise. À preuve :

- Certes l'idée de la laïcité est antérieure aux Patriotes (1837), mais j'aime me rappeler qu'elle a été largement promue par ces rebelles dont le programme politique stipulait « *Que toute union entre l'Église et l'État est par la présente déclarée être dissoute, et toute personne aura le droit d'exercer librement telle religion ou croyance qui lui sera dictée par sa conscience* » (Filteau, 2003). On se rappellera qu'ils ont été écrasés par le sabre et le goupillon... par l'armée britannique et par l'Église catholique.



Les patriotes de 1837-1838, par Jean Cartier et George Juhasz (murale centrale, métro Papineau).

- Cent ans plus tard, le *Refus global* (Borduas, 1948) a sonné les premiers appels à une déconfectionnalisation de la société québécoise. Courageux manifeste contre l'orthodoxie religieuse de l'époque! « *Au diable le goupillon et la tuque!* » n'hésitaient pas à clamer les signataires irrespectueux et rebelles eux aussi. Ils osaient s'attaquer à l'Église catholique, au clergé et à ses institutions venus « *perpétuer [...] le prestige et les bénéfices du catholicisme malmené en Europe. Héritières de l'autorité papale, mécanique, sans réplique, grands*



Manifeste du Refus global, publié par Paul-Émile Borduas en 1948.

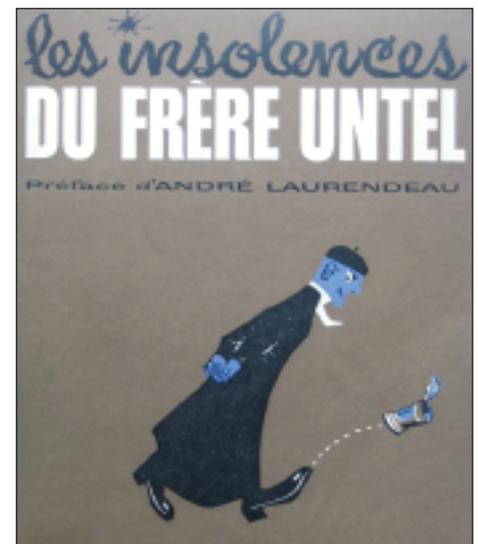
maîtres des méthodes obscurantistes, nos maisons d'enseignement ont dès lors les moyens d'organiser en monopole le règne de la mémoire exploiteuse, de la raison immobile, de l'intention néfaste. » Et Borduas de poursuivre en montrant comment la barricade s'est lézardée : voyages à l'étranger, échos entendus des révolutions outre-frontières, lectures « interdites ». « *Des consciences s'éclairent au contact vivifiant des poètes maudits.* » Et de multiplier les critiques acerbes envers le catholicisme : « *Par-delà le christianisme, nous touchons la brûlante fraternité humaine dont il est devenu la porte fermée.* » Le catholicisme québécois est passé au crible d'une pensée critique et rebelle. Il me semble encore sentir le vent d'air frais qui avait alors commencé à souffler...

- La Révolution tranquille a poursuivi cette lavalas¹ québécoise en déconfectionnalisant et laïcisant progressivement les grandes fonctions étatiques. Quand les *Insolences du Frère*

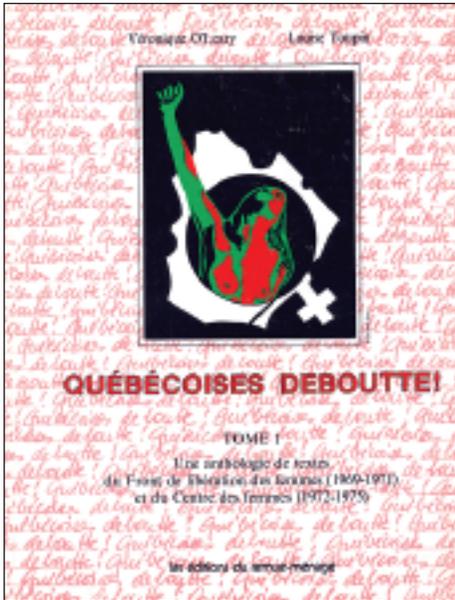
Untel sortent de même que les *Fous crient au secours*, au début des années 1960, quand le rapport Parent réforme l'éducation, que le rapport Castonguay fait de même en santé, qu'on procède à la déconfectionnalisation des Commissions scolaires dans les années 1990 et que le rapport Proulx en 1999 enclenche la déconfectionnalisation du système scolaire, c'est tout l'édifice bâti sur la pensée chrétienne qui se métamorphose. On commence à penser qu'il est possible d'avoir un bon système d'éducation et de santé sans le « regard de Dieu » et de ses représentant-e-s sur terre pour assurer leur gestion.

- De son côté, le mouvement laïque du Québec aura contribué depuis le milieu des années 1970 à maintenir ouverte, dans un contexte de grande hostilité, l'hypothèse de la laïcité. Leur courageux combat pour obtenir l'exemption du cours de religion – dont mes fils ont bénéficié – aura été parmi les premiers à oser s'en prendre au dogme et à préfigurer les changements que nous vivons aujourd'hui.

- Enfin les luttes des femmes québécoises pour se dégager du joug de l'Église catholique, de l'emprise d'une religion qui dictait les politiques sociales dans tous les domaines



Les Insolences du Frère Untel, publié en 1960.



Québécoises deboutte, une anthologie de textes du Front de libération des femmes et du Centre des femmes (1969-1975), publiée en 1982.

de leur vie; leurs longs combats pour l'égalité contre les pouvoirs coalisés du politique et du religieux (Collectif Clio, 1992; CSF, 2011) ont été déterminants pour changer radicalement l'orientation de la société québécoise, car elles ont réussi à faire s'articuler luttes pour la laïcisation et luttes pour les droits des femmes.

Sortir de l'Orient imaginaire

Il serait sans doute fort enrichissant d'intégrer à cette mémoire des luttes d'ici celles menées dans leur pays d'origine par un certain nombre d'immigrant-e-s sur les mêmes questions. Que ces personnes soient venues de pays européens, latino-américains, africains, asiatiques ou arabes, peu importe l'époque de leur immigration au Québec, ancienne ou récente, peu importe leur religion, ces citoyen-ne-s québécois-e-s ont apporté et continuent d'apporter une contribution particulière à la réflexion collective et participent de plein droit aux processus de laïcisation et de sécularisation au Québec.

Mais nous connaissons hélas trop peu leur apport. Bien plus, et en particulier vis-à-vis des immigrant-e-s d'origine arabo-musulmane, nous sommes profondément marqués, en tant qu'Occidentaux, « par un faisceau d'images complémentaires et contradictoires formé par l'accumulation de notre imaginaire oriental, qui expliquent en partie les difficultés que nous éprouvons devant l'islam » (Hentsch, 1988). Il est grand temps d'en sortir.

Nous savons en effet que ces personnes immigrantes vivent les mêmes phénomènes quant au rapport à la religion, que leur « ferveur religieuse » n'y est pas plus grande que celle des Québécois-e-s dit-e-s « de souche », ni leur demande d'accommodement d'ailleurs. La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (2007) a bien cerné la situation et ouvert des perspectives fort intéressantes quand elle affirme : « Il est plutôt permis de penser, à la lumière de nos résultats, que le débat sur les accommodements religieux, tout comme celui, plus large, de la place de la religion dans l'espace public, a toutes les chances de mener à la création d'alliances "objectives" entre des individus de cultures et de religions très variées, minoritaires comme majoritaires, d'implantation ancienne comme récente. Une telle tendance a d'ailleurs pu être clairement observée au cours des audiences de la Commission Bouchard-Taylor. C'est ainsi que

les interventions de plusieurs musulmans d'origine étrangère ayant fait l'éloge d'un modèle de laïcité ferme, voire inflexible, ou encore celles de Québécois dits "de souche" ayant exprimé leur nostalgie d'un État ménageant une place privilégiée à la religion, de préférence majoritaire, sont autant de signes indiquant qu'on ne peut réduire le débat en cours à une lutte idéologique opposant la majorité ethno-religieuse du Québec à ses minorités. »

Nous savons que des femmes musulmanes mènent aussi le combat du féminisme ici et ailleurs dans le monde. « Depuis 14 siècles, on a installé dans les consciences qu'islamité égale autocratie, enfermement et dictature. Nous disons que nos textes sacrés présentent au contraire les germes d'une véritable expérience démocratique » (Yassine, 2008). Les soulèvements dans le monde arabe ne sont-ils pas en train d'en faire la démonstration? Et encore : « Le féminisme islamique s'est donné comme double tâche, d'une part, d'exposer et d'éradiquer les idées et les pratiques patriarcales présentées comme islamiques – "naturalisées" et perpétuées sous cette forme – et, d'autre part, de raviver l'idée centrale en islam de l'égalité homme-femme (inséparable de l'égalité de tous les êtres humains) » (Badran, 2006). Cela aussi fait partie de notre patrimoine commun...



Abdelkader sauvant les chrétiens de Damas, par Jean-Baptiste Huysmans (1826-1906). Émir d'Algérie et grand homme d'État, Abdelkader (1808-1883) fut un défenseur acharné du dialogue entre l'Orient et l'Occident et est universellement reconnu pour son combat en faveur de la liberté et de la tolérance.

Nous sommes parti-e-s de très loin et nous ne sommes pas encore arrivé-e-s à destination²

La longue marche de la laïcisation n'est pas terminée... le sera-t-elle jamais? Le CSF (2011) a raison d'affirmer « que le Québec peine à parachever son processus de laïcisation amorcé il y a plusieurs années. Pour une partie de la population, la religion catholique est encore synonyme de culture publique commune. On conserve des rituels et des signes religieux en prétextant qu'ils représentent la culture majoritaire à laquelle chacune et chacun devrait adhérer. » Le combat d'arrière-garde mené par le maire Tremblay de Saguenay et appuyé par un nombre significatif de ses concitoyen-ne-s ou encore la motion unanime de l'Assemblée nationale pour garder le crucifix dans l'enceinte parlementaire montrent à l'évidence qu'on ne s'affranchit pas si facilement de la tutelle d'une religion qui re pointe le nez sous prétexte de « patrimoine culturel ».

On pourrait également aligner les situations où la laïcité est mise à rude épreuve : financement des écoles privées confessionnelles, des services religieux dans les établissements de santé, des services d'animation spirituelle dans les écoles secondaires; dérogation au calendrier scolaire ou modification du régime pédagogique en raison de motifs religieux (l'affaire Courchesne et des écoles juives de la communauté hassidique); congés publics statutaires basés sur l'héritage chrétien/catholique (le dimanche, Noël, Pâques); inscription de la « suprématie de Dieu » dans le préambule de la Charte canadienne des droits; serments prêtés sur la Bible, etc.

Il en est de même de la contestation du cours *Éthique et culture religieuse* par une certaine droite catholique devenue orpheline de ses traditionnels cours de religion à l'école. Ici la laïcisation des institutions scolaires est perçue comme une valorisation de l'athéisme, une insulte à la religion majoritaire, un parti pris pour d'autres religions. Ne plus pouvoir s'en remettre aux structures de l'école pour assurer cette tâche mettrait même la société en péril.



Procession de la Fête-Dieu sur la Côte-de-la-Fabrique à Québec en 1919.

Source : messe-fonmactif.net

La laïcité devient une sorte de saut dans le vide quant aux repères pour le vivre ensemble. Encore une fois, le *Refus global* avait bien diagnostiqué cette « peur d'être seul sans Dieu » qui nous collait aux entrailles. On pourrait parler ici de la peur d'être seul avec Dieu... en dehors de l'école.

Enfin, le gouvernement du Québec manœuvre au « pif », ballotté selon l'humeur de politiciens populistes, réagissant au cas par cas, sans cohérence et sans vision. Le temps d'un débat sérieux sur la laïcité est venu.

Renouveler la manière de faire des débats de société dont celui sur la laïcité

Certains enjeux de société viennent titiller des certitudes acquises. Il en est ainsi – pour n'en mentionner que quelques-uns – du débat prostitution/travail du sexe, de l'interrogation sur le « mourir dans la dignité », de la procréation assistée, des organismes génétiquement modifiés, des choix énergétiques, etc. Plus les questions sont complexes, plus les débats sont importants, plus les processus deviennent cruciaux.

Le débat sur la laïcité n'a pas encore eu lieu au Québec! Ne pourrait-on innover un peu, beaucoup, passionnément concernant la façon de le faire? La Commission BT réclamait un Livre blanc : ce n'est pas exactement ce qu'on appelle un débat, puisqu'il s'agit pour le gouvernement de produire un texte explicitant les politiques qu'il entend suivre. La FFQ propose un Livre vert : il s'agit pour le gouvernement de mettre sur la table des propositions en vue d'un débat public... l'initiative restant entre les mains du gouvernement. Enfin, la FFQ et le CSF et nombre d'autres organisations réclament une commission parlementaire pour débattre de la question.

Nous demeurons dans le ronronnement traditionnel. Voir des représentant-e-s d'organismes ou des citoyen-ne-s sur une base personnelle défilé à la queue leu leu, répondre aux questions de parlementaires et s'en retourner sans avoir véritablement débattu avec qui que ce soit ne représente certes pas le summum du débat public.

Mieux vaudrait innover vraiment et expérimenter des formules de débat participatif qui se rapprochent de celles du BAPE ou de l'assemblée citoyenne, des conférences de consensus ou d'inventer une formule qui permet aux citoyen-ne-s l'appropriation véritable d'un sujet controversé et de le mener à terme (Testart, 2005). Pourquoi ne pas associer à cet exercice l'expertise des groupes de femmes, des groupes en éducation populaire et en alphabétisation, tous « experts » en participation des plus vulnérables et des plus exclu-e-s. Le débat sur la laïcité est trop important pour la laisser dans les seules mains des politiciens et des « experts » de tout acabit.

Lorraine Guay

*Infirmière à l'Institut de réadaptation
Gingras-Lindsay, agente de recherche à
l'Université de Montréal et militante
en milieu communautaire*

1. *Lavalas* : averse ou avalanche en créole.
2. Paraphrasé du *Manifeste des femmes du Québec pour l'an 2000* d'Hélène Pedneault.

Bibliographie

- BADRAN, M. (2006) *Le féminisme islamique revisité*. www.islamlaicite.org
- BAUBÉROT, J. et M. MILOT (2011) *Laïcités sans frontières*. Paris, Le Seuil. Coll. « La couleur des idées ».
- BENHABID, D. (2009) *Ma vie à contre-Coran. Une femme témoigne sur les islamistes*. VLB Éditeur. Coll. « Partis pris actuels ».
- BORDUAS, P.-E. (1990) *Refus global et autres écrits*. Montréal. Typo 48. Éditions de l'Hexagone.
- COLLECTIF D'ABORD SOLIDAIRES (2007) *Pour un Québec inclusif, riche de sa diversité et solidaire*. Mémoire présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles.
- COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE (2007) *Ferveur religieuse et demandes d'accommodements religieux : une comparaison intergroupe*. Paul Eid, Direction de la recherche et de la planification.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2011) *Affirmer la laïcité. Un pas de plus vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes*.
- Déclaration universelle sur la laïcité au XXI^e siècle*. Texte rendu public en décembre 2005 par Jean Baubérot, professeur à l'École pratique des hautes études (Paris), Roberto Blancarte, du Collegio de Mexico, et Micheline Milot, de l'Université du Québec à Montréal. www.aidh.org
- FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC (2009) *Débat sur la laïcité et le port de signes religieux ostentatoires dans la fonction et les services publics québécois*. Propositions et réflexions du Conseil d'administration pour l'Assemblée générale du 9 mai 2009. Résumé des positions de la FFQ lors de l'Assemblée générale du 9 mai 2009.
- FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC (2010) *Mémoire sur le projet de loi 94*.
- FILTEAU, G. (2003) *Histoire des Patriotes*. Québec. Les éditions du Septentrion.
- FOUREST, C. (2009) *La dernière utopie. Menaces sur l'universalisme*. Paris. Grasset.
- GEADAH, Y. (2007) *Droit à la différence et non différence de droits*. VLB Éditeur.
- HENTSCH, T. (1988) *L'Orient imaginaire. La vision politique occidentale de l'Est méditerranéen*. Paris. Les Éditions de Minuit.
- HOU PANI-BERFAS, Z. (2002) *Lettre d'une musulmane aux Nord-Américaines*. Montréal. Écosociété.
- LE COLLECTIF CLIQ (1992) *L'histoire des femmes du Québec*. Montréal, Le Jour Éditeur.
- LE ROUX, G. (2007) *Éthique et culture religieuse. Dialogue. Arguments pour un programme*. Montréal, Fides.
- LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS (2010) *Laïcité. Manifeste pour un Québec pluraliste* (2010).
- MCANDREW, M. (2007) « Pour un débat inclusif sur l'accommodement raisonnable ». Article soumis à la revue *Éthique publique*.
- MILOT, M. (2011) « La laïcité confuse ». *La Presse*. 12 mars 2011.
- MOUVEMENT LAÏQUE QUÉBÉCOIS (2007) *Pour une gestion laïque de la diversité culturelle*. Mémoire présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles.
- Pour un Québec laïque et pluraliste* (2010).
- PROULX, J.-P. (1999) *Laïcité et religion. Perspectives nouvelles pour l'école québécoise*. Ministère de l'Éducation. Québec.
- ROCHER, G. (2011) « Il ne faut pas imaginer que nous avons inventé la laïcité dans les années 2000 ». *Le Devoir*. Cahier de la journée de la femme. 5 et 6 mai 2011.
- ROY, O. (2005) *La laïcité face à l'Islam*. Paris. Hachette littérature.
- TESTART, J. (2005) « Renouveau de la démocratie participative ». *Pour changer le monde. Manière de voir 83. Le Monde diplomatique*. Octobre-novembre 2005. p. 91-93.
- TOURAINÉ, A. (1997) *Pourrons-nous vivre ensemble? Égaux et différents*. Paris. Fayard.
- YASSINE, N. (2008) « Féminisme islamique ». Entrevue parue dans le journal *Alternatives*, octobre 2008.

Laïcité

De quoi s'agit-il au juste?

par Leila Bdeir

« ... Et les tribunaux de la charia que voudraient instaurer certains? Nous sommes dans un pays laïque, Leila!! » Voilà ce que martelait une grande amie lors de la péripétie des accommodements raisonnables, alors que nous partagions un repas dans notre restaurant préféré. « Je n'ai pas envie que mon pays change, tu comprends?! Si nous commençons à faire des concessions à gauche et à droite, ce ne sera plus le Québec, et moi ça me fait peur, ça! », d'ajouter cette fille qui avait partagé une partie importante de ma jeunesse, mais qui, à ce moment précis, semblait me parler depuis l'autre côté d'une grande barrière de confusion et de peur. Étant toutes deux originaires du Moyen-Orient, nous avons été l'une pour l'autre un havre de reconnaissance et de compréhension pendant ces années charnières qu'avaient été l'adolescence et la vingtaine. Toutefois, malgré les années passées à se reconforter mutuellement face aux tiraillements culturels et générationnels que nous vivions dans le contexte de nos familles immigrées, la distance qui semblait nous séparer au cours de cet échange me paraissait insurmontable.

J'avais l'habitude de confronter des femmes très en colère face à mes positions sur la question du foulard ou encore sur « la place de l'Islam au Québec ». Mais jamais je n'aurais imaginé avoir ce type d'échange avec une personne ayant côtoyé de si près, et pendant tant d'années, de nombreux musulmans et musulmanes. Elle, au moins, aurait dû comprendre que la réalité de la présence musulmane au Québec n'est ni uniforme, ni binaire. Pourquoi alors cette réaction? Avait-elle le souci de se démarquer d'avec ces Autres, si impopulaires par ailleurs? Cette discussion m'a réellement ébranlée. Elle m'a poussée à prendre acte de ce qui se passait autour de



La Tour de Babel, par Pieter Bruegel (vers 1525-1569).

moi à cette époque, et qui perdure encore aujourd'hui, mais selon des termes différents : une bonne partie de la société succombait à la peur de l'Autre et de ce que sa présence pouvait signifier pour elle et pour le Québec tout entier. Et à défaut de pouvoir préciser le problème, on se référait, il y a déjà quatre ans de cela, à ce mot aujourd'hui devenu fétiche – la laïcité. Mais de quoi s'agit-il au juste? Qu'est-ce que la laïcité? Ce petit mot en est venu à signifier tellement de choses pour tellement de personnes, qu'il est parfois difficile d'en retracer la signification originelle. Sans avoir la prétention d'en connaître la « réelle » signification, je profite de la tribune qui m'est offerte pour décrire ce qu'évoque la question de la laïcité pour moi.

Je voudrais d'abord confirmer que je suis très heureuse de vivre dans une société où la reli-

gion ne détermine plus les affaires de l'État. Je suis soulagée de savoir que quelle que soit son appartenance confessionnelle, tout un chacun peut compter sur la protection de l'État. Originaire du Liban, je sais très bien ce qui peut advenir d'une société lorsqu'elle est aux prises avec un système confessionnel. Outre les conflits armés et la corruption qu'un tel système peut engendrer, les citoyens et citoyennes sont quotidiennement confrontés aux inégalités que leur impose un système en distribuant privilèges et prohibitions selon les règles imposées par les 18 groupes confessionnels reconnus officiellement. Aucun recours commun vis-à-vis de l'État n'est possible. La laïcité est donc incontournable pour la garantie de représentativité et de protection que celle-ci procure à tous et à toutes. La possibilité pour tous les citoyens et citoyennes de jouir des mêmes droits et

responsabilités, peu importe leur appartenance confessionnelle; voilà, à mon avis, où repose la composante cruciale du concept de laïcité.

Par ailleurs, la laïcité signifie non pas l'absence du fait religieux, mais plutôt la mise à niveau de ce phénomène. Autrement dit, la laïcité interdit de promouvoir les intérêts d'une communauté religieuse aux dépens de ceux d'une autre. Ce fonctionnement s'applique également entre les communautés de personnes adhérant à une religion et celles qui se définissent comme athées ou agnostiques. Ainsi, la laïcité a-t-elle cet aspect révolutionnaire lorsqu'elle apparaît sur la scène politique en France au siècle dernier, en ce sens qu'elle permet aux groupes différents de cohabiter au sein d'une même société sans que l'un soit privilégié par l'État ni, surtout, réprimé par cet État. Dans le contexte québécois, la laïcité apparaît donc comme une formule particulièrement appropriée, car elle permet la gestion de la diversité religieuse, devenue aujourd'hui un fait sociétal indéniable.

Foulard ou laïcité : thèmes interchangeables

Il va sans dire que le sujet de la laïcité soulève les passions, particulièrement lorsque le débat est sollicité par la « question du voile ». Car il faut se le dire, aujourd'hui le débat sur la laïcité est souvent synonyme du débat sur le foulard islamique que portent certaines femmes musulmanes. D'aucuns diront que j'en fais moi-même une fixation en abordant le sujet sous cet angle. Or, je persiste et signe : le débat sur la laïcité est difficile, car il est aussi un débat sur la place que l'on veut bien accorder à une tranche de la société qui se réclame davantage de son identité religieuse et/ou ethnoculturelle, particulièrement les musulmans et les musulmanes. Bien que d'autres communautés ethnoreligieuses fassent aussi l'objet d'un examen inédit de leurs mœurs et pratiques, aucun groupe ne semble susciter une réaction aussi viscérale que les musulmans, et surtout les musulmanes, dont l'appartenance religieuse est davantage visible. Effectivement, pour tous les incidents dont

nous avons témoigné au cours des dernières années au Québec et qui avaient comme thème central le foulard islamique (toutes versions confondues), nous avons pu constater la présence d'un niveau d'émotivité très élevé. À mon avis, il est important d'abord de reconnaître ce fait et, ensuite, de reconnaître la source de l'incapacité à l'objectivité dont plusieurs font preuve lorsqu'il en question.

Le fait est que le foulard est devenu un symbole qui renvoie beaucoup de Québécois et particulièrement de Québécoises à une époque où le joug religieux régnait sur le Québec et qui avait privé tant de femmes de la possibilité de décider de leur propre destin. Ainsi, la présence en masse notamment depuis les années 1990 de personnes dont l'appartenance et la pratique religieuses jouent un aussi grand rôle dans leur vie rappelle pour bon nombre de Québécois-es dit-e-s de souche une réalité qu'ils et elles pensaient évacuée depuis la Révolution tranquille. Cette lutte contre la main forte de l'Église catholique n'a pas été facilement remportée et il est normal pour des gens, particulièrement ceux et celles qui en ont été témoins, de se sentir inquiets vis-à-vis de la résurgence du spectre religieux, d'autant plus qu'il viendrait « d'ailleurs ».

Voilà où se situe, à mon avis, le nerf de la guerre du débat sur la laïcité. Il s'agit d'un débat sur la façon dont nous voulons gérer la diversité. Par contre, bien que je reconnaisse

l'importance et la validité d'un tel exercice, je considère que nous avons la responsabilité collective, en tant que société démocratique, d'éviter de le faire sur le dos d'une communauté en particulier, en l'occurrence la communauté musulmane. Car aujourd'hui, le débat sur la laïcité est régulièrement récupéré par des personnes qui souhaitent interdire la pratique visible de certaines croyances religieuses et des pratiques traditionnelles et/ou culturelles.

Patrimoine vs laïcité

Depuis l'époque de la Commission sur les accommodements raisonnables, le débat public a continué d'évoluer. D'ailleurs, plusieurs intellectuels ont affirmé l'urgence de définir plus clairement les composantes de l'identité québécoise, de ce « Nous » originel, face, notamment, à la présence croissante de personnes issues de cultures et/ou religions autres. Parmi les thèmes ayant émergé, se retrouve celui du « patrimoine », en tant que référence aux biens, qu'ils soient matériels ou non, qui dénotent l'histoire, la culture et l'identité québécoises. Évidemment, tout peuple se doit de protéger son patrimoine et le Québec ne doit pas faire exception. Or, il est possible d'identifier, dans le contexte québécois, certaines incohérences aux conséquences considérables sur le débat sur la laïcité. Une des principales raisons avancées par ceux et celles qui voudraient interdire le port de symboles religieux dits « ostentatoires » dans la fonction publique est le désir d'assurer la neutralité de l'État. À mon avis, la neutralité de l'État ne peut être remise en cause par le fait qu'un certain nombre de ses employé-e-s affichent leur appartenance religieuse tant et aussi longtemps que l'État ne fait pas, lui-même, la promotion de telle ou telle pratique religieuse.

Par ailleurs, ce qui est étonnant est le deux poids deux mesures qui s'installe de plus en plus dans ce débat. Autrement dit, autant certaines situations peuvent-elles susciter une grande indignation au nom de la sacro-sainte laïcité, autant certaines pratiques qui, à mon avis portent atteinte de façon beaucoup plus claire et directe au caractère laïque de l'État



Source : s3.e-monsite.com

québécois, sont-elles tolérées et même défendues au nom du patrimoine. Le meilleur exemple en est sans doute le crucifix à l'Assemblée nationale. Personnellement, la présence d'un tel symbole de la foi chrétienne n'affecte pas la confiance que j'accorde à mon gouvernement en ce qui a trait à son droit de réserve face aux appartenances religieuses de tous les citoyen-ne-s québécois-es. Or, cela ne m'empêche pas de constater qu'il y a dans cette position une réelle contradiction, voire de l'hypocrisie. Car s'il est un endroit où la neutralité ainsi que l'apparence de neutralité doivent être maintenues, c'est bien au sein de ce haut lieu de pouvoir décisionnel. Toutefois, certains défendent le maintien de la croix au nom du patrimoine. N'est-ce pas là une position particulièrement contradictoire, étant donné qu'une des principales explications du rejet du foulard islamique porté par certaines femmes musulmanes est que la religion est une source d'oppression pour les femmes, telle que vécue par les Québécoises aux mains de l'Église catholique? Comment alors justifier la présence d'un symbole qui rappelle si explici-

tement l'emprise qu'avaient autrefois les institutions de cette même Église dans un lieu qui se doit de représenter tous les Québécois et Québécoises?

Pistes pour l'avenir

En tant que féministe, je reconnais l'importance d'assurer aux femmes l'accès à des recours légaux et judiciaires indépendants des institutions religieuses qui gèrent les affaires de leurs communautés. Voilà un des aspects les plus fondamentaux de la laïcité. Par contre, je ne crois pas qu'il soit souhaitable, ni même possible, d'utiliser ce grand outil de la démocratie pour évacuer le débat de société qui s'impose à nous. Il est incontournable pour nous de parler des changements qui s'opèrent actuellement au sein de notre société et des modalités d'une vie collective avec ces changements. Le Québec n'est plus et ne sera plus jamais un pays homogène. La diversité est un fait avec lequel nous devons apprendre à vivre et il va sans dire que cette diversité implique nécessairement des ajustements.

D'autant plus qu'à une époque de transformations et de déplacements perpétuels, il n'est pas possible de fixer de façon permanente les habitudes d'une société. Cela implique donc qu'il y ait, de part et d'autre, une réelle ouverture et un dialogue qui laissent place à des choix différents et multiples, pour autant que les droits des uns et des autres ne soient pas bafoués. Je reconnais l'importance d'instaurer un certain nombre de balises afin de nous permettre de cohabiter d'une façon plus harmonieuse. Or, je crois qu'il serait très dangereux et même futile d'utiliser la laïcité comme moyen d'imposer la conformité qui, de toute façon, est impossible à accomplir.

Leila Bdeir

*Enseignante au niveau collégial (Vanier),
2^e vice-présidente du Groupe international
d'étude et de réflexion sur la femme en Islam*

formulaire à reproduire et à distribuer

Assurez-vous d'être au courant des dernières nouvelles en matière de condition des femmes.
Remplissez cette fiche et inscrivez-vous sur la liste d'envoi de Relais-femmes.

Cochez une ou plusieurs des options suivantes :

- Veuillez inscrire mes coordonnées sur votre liste d'envoi.
- Veuillez me faire parvenir l'information relative à l'adhésion à Relais-femmes.
- Veuillez noter mon changement d'adresse ou l'ajout de mon adresse électronique.

IMPORTANT : le courrier électronique nous offre la possibilité de vous joindre à moindre coût. Portez une **attention spéciale** à l'inscription de votre courriel. Merci.

Nom et prénom

Adresse postale

Adresse électronique

Téléphone

Télécopieur



110, rue Sainte-Thérèse, bureau 301, Montréal (Québec) H2Y 1E6
Tél. : (514) 878-1212 • Téléc. : (514) 878-1060 • courriel : relais@relais-femmes.qc.ca
www.relais-femmes.qc.ca

À qui profite le crime?

Une historicité abolie

par Majo Hansotte

Pourquoi donc maintenant une telle polémique autour de la laïcité? À qui profite « le crime »?

Les couples rhétoriques à la mode – *laïcité ouverte/laïcité fermée, laïcité positive/négative ou encore laïque/non laïque* – laissent entendre que certains seraient passéistes et « laïcards » et d'autres modernistes et ouverts. Cliver de la sorte est une trahison historique, car la laïcité ne se décline pas selon des couples rhétoriques binaires. Il s'agit d'un terme désignant un long processus historique d'émancipation collective. En Europe, la séparation des églises et de l'État est régulièrement constitutionnelle; la volonté de distinguer les sphères personnelles, religieuses et publiques ou étatiques repose sur l'exigence d'échapper enfin à une Histoire cruelle, abominable et interminable, celle des guerres de religion, épouvante qui a sévi sur l'Europe des siècles durant.

La laïcité ne doit pas d'abord être mise en corrélation avec des termes comme athéisme, par exemple, ou occidentalisme. Ce qui fait la racine historique du mouvement laïque, ce sont les violences atroces dues à la concurrence entre religions, ces violences armées au cœur de l'Europe. Et n'oublions pas aussi qu'au Japon, l'article 20 de la Constitution, qui affirme le caractère laïque de l'État, a été voulu après la guerre par les mouvements sociaux et pacifistes, afin de tourner la page du passé militaro-fasciste se nourrissant du shintoïsme.

Un des ressorts essentiels de ce retour de flamme qui tend à « carboniser » la laïcité



Agnus Dei, par Francisco de Zurbarán (1598-1664).

réside dans la confrontation difficile et exigeante avec l'Islam, à tel point qu'il serait illusoire de penser l'une sans l'autre. Une telle confrontation pourtant pourrait être considérée comme une chance, celle de réactiver des espérances du passé, en développant une fidélité inventive, faite de transmission et d'intelligence collective.

La question de la laïcité aujourd'hui est donc d'abord celle d'une fidélité inventive, renouvelant la pensée. Comment prolonger le processus d'émancipation historique, qui a arraché les populations à la guerre et à la violence humaine? Comment ne pas revenir à ces carnages? Et d'abord, comment ne pas retourner à la violence des hommes, des « mâles »? Car un autre refoulement, c'est l'oubli de la violence patriarcale, liée à la puissance religieu-

se, et dont les femmes forcément, hier comme aujourd'hui, sont les principales victimes.

Mais cette polémique rhétorique occulte aussi autre chose d'une autre nature : l'importance des menaces liées à la domination financière, menaces portant sur les droits politiques et sociaux. Car l'ultralibéralisme, opposé à l'État de droit en tant qu'instance régulatrice, a tout intérêt à cette polémique et à cette disqualification de la laïcité.

Ainsi dans la foulée de « *laïcité/non-laïcité* » sont apparus les « accommodements raisonnables » dont on s'aperçoit régulièrement qu'ils imposent une vision des rapports sociaux opposée aux traditions socio-démocrates, et très en phase avec l'ultralibéralisme. Dans un monde dominé par la finance et

l'actionnariat, au détriment du salariat, ne risque-t-on pas de fragiliser les pratiques de négociations syndicales au profit de règles variables et partielles, susceptibles d'entraîner des concurrences au sein des travailleurs? Ainsi pourquoi une heure pour la prière et pas une heure pour les femmes enceintes ou les personnes fragilisées?

« Accommodement raisonnable » renvoie au vieux temps du paternalisme patronal, du bon vouloir de l'employeur et de la soumission des travailleurs à toutes les contingences. La pré-occupation du Nous Tous, chère aux luttes sociales, s'efface. Dans les entreprises, le courant des « accommodements raisonnables » vient bien à point pour affaiblir les logiques syndicales et les conventions collectives, au profit intégral d'un patronat jouant la « laïcité ouverte ». Les clivages « laïque – non laïque », « laïcité ouverte – laïcité fermée » servent bien souvent de paravents à une offensive qui ne dit pas son nom... Une offensive qui « profite » de la confrontation évoquée plus haut, pour détricoter des acquis.

Naïvetés du marché et de l'initiative individuelle

De nombreuses voix considèrent que pendant longtemps, le vieux continent européen a sur-estimé son pouvoir de séduction à l'égard de populations attachées à d'autres références religieuses et en particulier à l'Islam. Pendant des années, les nations européennes ont parié sur la force intégratrice d'un espace pacifié, ordonné par le Marché et l'initiative individuelle; elles ont cru que leur modèle assimilerait vite ces nouvelles populations. Aujourd'hui, la plupart découvrent qu'elles péchaient par excès d'optimisme.

Pendant longtemps, une des lignes évidentes en Europe consistait à opposer Islam à Islamisme; toutefois, cette distinction très européenne commence à se brouiller. Ainsi, le chercheur français Gilles Kepel, l'un des meilleurs spécialistes de la question, a attiré l'attention depuis 1989, date selon lui de l'entrée du monde musulman dans la géopolitique



Supplément à l'Humanité, hebdo du samedi 10 et dimanche 11 décembre 2005.

mondiale, sur la *fatwa* de l'ayatollah Khomeiny contre Rushdie : par principe une *fatwa* concerne un territoire circonscrit sur lequel l'Imam prescripteur exerce un pouvoir politique. Or Khomeiny, en visant un citoyen britannique, a fait de l'Europe un territoire sous le spectre de la *fatwa* et l'a absorbé juridiquement dans la sphère de l'Islam. On constate qu'à cette même époque se reconfigure le militantisme islamique en Europe, considérant qu'il n'y a plus vraiment d'immigrés en Europe, mais des citoyens qui doivent imposer un nouveau contrat **entre l'Islam et « le monde de l'impiété »**.

Un recul terrible du sens de la laïcité

Un numéro récent du périodique *Marianne* a donné la parole à des intellectuels d'origine turque ou maghrébine (no. 734, 14-20 mai 2011). Nous emprunterons certains passages de ce parcours. Pour ces intellectuels issus du monde arabe ou turc notamment, l'Europe dénie sa propre Histoire. Elle a oublié les violences horribles, ravageant pendant des siècles

des humains en souffrance, à cause de la lutte entre le primat du religieux et l'aspiration à la liberté de conscience ou d'expression.

Est oubliée ainsi l'épreuve que fut pour de puissantes religions, comme le judaïsme et le catholicisme, la soumission à la loi commune démocratique. Cette soumission fut particulièrement insupportable à l'Église catholique et jusqu'à très récemment, on garde en mémoire les combats permanents jalonnés d'affrontements politiques ou autres, entre aspiration de l'Église catholique à dominer le corps social et refus de ce même corps social. N'oublions pas que le Vatican excommunia les députés ayant voté en France la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905. Et en 1920, les cardinaux de France dénonçaient encore cette horrible atteinte au « droit formel de Dieu ».

Aucune religion donc n'a facilement accepté de renoncer à sa domination sur l'État ainsi que sur la vie sociale, et surtout pas l'Église catholique, adepte de longue date du contrôle politique. Il a fallu des décennies pour faire admettre ce principe de séparation, qui péniblement, à travers de lourds sacrifices, a fini par imposer le fait que les lois démocratiques sont le fruit d'un débat entre êtres humains, qu'ils soient ou non intérieurement guidés par la religion, un fruit ne se soumettant pas à une prescription transcendante, celle d'un Dieu, relayé par des institutions dominatrices et toutes puissantes. Ensuite l'Europe a accueilli au cours du XX^e siècle d'autres religions, qui n'ont pas connu cette épreuve, difficile mais décisive. Des épisodes historiques fondateurs, mais refoulés, et donc non transmis aux arrivants... D'autant que ces arrivants étaient considérés comme de la chair à travailler...

Pourtant, il est essentiel, pour tous ceux engagés dans l'éducation populaire, de ne pas oublier que cette non-soumission fut considérée comme un immense progrès, y compris et d'abord peut-être au sein du courant de la démocratie chrétienne : exigence d'émancipa-

tion, acquisition de droits sociaux pour les travailleurs, conquête de l'égalité homme/femme et, en Europe, instauration d'une social-démocratie dans plusieurs pays. Pour cet immense courant de progrès humain qu'ont représenté les luttes sociales, inspirées en partie par la démocratie chrétienne, la laïcité se mariait profondément à l'évolution de la religion, en tant qu'intégrée à un processus d'émancipation : c'est simplement le refus d'une idéologie de la soumission. La laïcité redéfinit la place du religieux et l'articule aux droits sociaux et au pluralisme philosophique.

Hélas, les sociétés européennes actuelles, maîtrisant mal leur historicité, oscillent entre la naïveté et l'hostilité, là où il y aurait, d'abord et avant tout, nécessité d'éducation populaire et de pédagogie. Si nous voulons que les leçons de l'Histoire, celles qui nous ont permis de sortir des incroyables cruautés dues aux guerres de religion, soient respectées et renouvelées, il faut simplement que toute religion qui prend pied en régime démocratique passe à son tour à l'épreuve d'humilité, celle qui a été, laborieusement et difficilement certes, exigée in fine du catholicisme notamment. Ni plus ni moins. Et c'est faire preuve de paternalisme, ou de colonialisme à rebours, d'en exagérer la difficulté.

Le vrai problème, c'est l'attitude d'une Europe oublieuse de son Histoire, qui ne défend plus ses valeurs fondatrices, à savoir l'humanisme,



Fariba Hachtroudi.

la laïcité et l'universalité des Droits de l'homme. C'est ce que lui reproche l'écrivaine franco-iranienne Fariba Hachtroudi. L'Europe semble être lasse ou honteuse au point de ne pas entendre les femmes et les hommes, très nombreux au sein de pays en convulsion, qui rappellent combien ce trésor de la laïcité et des valeurs démocratiques doit être protégé.



Source : tunisie-presse.com

La tragique solitude des laïques

Une femme engagée, Samia Labidi, présidente de l'Association « AIME » (sa devise : « *d'ailleurs ou d'ici, mais ensemble* »), d'origine tunisienne, dénonce l'omerta exercée par toute une intelligentsia française sur les libres penseurs venus du Maghreb ou y habitant toujours. Elle parle de la tragique solitude des laïques du Maghreb face aux sociétés européennes.

Pour Samia Labidi, tout se passe comme si l'Occident avait terriblement envie que la communauté d'origine maghrébine, dans sa globalité, soit perçue à travers le prisme de l'Islam. Or pour Samia, les laïques sont la majorité, au sein des populations issues du Maghreb par exemple.

Face au « Printemps arabe » et en particulier face à la révolte des jeunes Tunisiens et Tunisiennes, Samia souligne combien ces jeunes ont brandi, tant et plus, des pancartes avec le mot laïcité écrit en gros, en rouge, dans toutes les couleurs, constamment et partout, et que les médias, en particulier européens, ont occulté ce phénomène.

Comme si la laïcité était une propriété privée occidentale et que les citoyens arabes, dans leur pays d'origine comme en Europe, étaient assignés à résidence pour l'éternité dans une identité religieuse fermée. Effrayant!

Autre femme engagée, Necla Kelek, allemande d'origine turque, se bat sur deux fronts : celui de l'incompétence des autorités allemandes et celui des stratégies perverses des milieux turcs. Sa spécialité : dévoiler la face sinistre du multiculturalisme, en révélant le « monde parallèle » des familles turques. En brisant un tabou allemand, par la révélation de ce monde parallèle, celui de milliers de familles turques installées en Allemagne, soustrayant leurs filles et leurs femmes à la loi commune élémentaire. Cette femme jette ainsi un jour cru sur les pratiques de mariage forcé et l'importation d'épouses.

La relative timidité des musulmans à dénoncer publiquement l'islamisme a donc été encouragée par leur constat que les pouvoirs publics occidentaux écoutent plutôt les ultras. L'abandon par l'Europe de ses propres valeurs a ainsi livré des millions d'individus à la propagande. Pour Abdennour Bidar, auteur de *L'Islam sans soumission* (Albin Michel), il est capital que les pouvoirs politiques européens considèrent les revendications portées par des croyants, quelle que soit leur appartenance religieuse, comme non absolues, relativisables et non pas comme indiscutables. Tout croyant qui porte une revendication doit donc se demander, avant tout, quel sera son impact sur tous les autres citoyens du pays où il vit et sur sa propre relation avec eux et avec lui-même. S'articuler à ce qui a fait avancer les populations en Europe : revendiquer ce qui est le plus juste pour tous et pas ce qui convient à certains. L'enjeu d'une laïcité renouvelée par les défis actuels, c'est de travailler à une nouvelle synthèse, où chacun dépasse le simple souci d'affirmer sa particularité et fait l'effort de la rendre compatible avec les acquis démocratiques.



Necla Kelek.

Source : ifjs.eu

ce, prête à se coucher devant les violences du Marché, à s'aplatir devant l'Argent, mais lasse, si terriblement lasse, de ce qu'elle avait de meilleur.

A contrario, l'urgence est de transmettre aux générations jeunes, et en particulier aux jeunes d'immigration récente, la vérité complexe des luttes passées. Les cultures sont, dans cette démarche, à considérer dans leur sens plein et pas seulement comme un assemblage d'us et coutumes, de rites et de croyances. En explorant et en découvrant les écrivains, poètes, urbanistes, architectes, sculpteurs, philosophes, cinéastes, peintres, photographes, dramaturges, figures historiques, scientifiques, inventeurs (tous et toutes, au masculin et au féminin) dans nos cultures respectives, nous découvrons du même coup comment se dénoncent les codes... **Un interculturel critique et exploratoire, antiamnésique et patrimonial, ou interculturel de l'émancipation, en lieu et place d'un interculturel de l'aliénation.**

La démission des élites

Pour Necla Kelek, la liberté de penser a disparu sous le tapis de la prière. Malgré les *fatwas* et les intimidations violentes qu'elle subit tous les jours, à cause de son travail de recherche et de publication, Necla Kelek fustige la démission d'une partie de l'élite politique et médiatique occidentale face à l'intimidation. Elle a écrit *La fiancée importée* en 2005, *Plaidoyer pour la libération de l'homme musulman* en 2006 et *Le voyage dans le ciel* (à paraître). Le journal *Marianne* relève que Necla prononce avec flamme des mots comme « démocratie », « société civile » et « éducation », mots que la plupart des Allemands n'emploient plus ou n'emploient qu'avec un soupçon de distance ironique.

Ces différentes réactions invitent, me semble-t-il, à formuler une hypothèse. Ce soupçon ou ce déni portant sur la laïcité serait le symptôme d'une société qui a perdu le sens de son histoire émancipatri-

sion aux traditions patriarcales ainsi qu'à l'arbitraire politique; ces deux résistances constituant pour elles un tout.

À qui profite le crime? Les espérances que porte l'exigence laïque sont infiniment précieuses; elles incarnent ce que les sociétés ont produit de meilleur, à travers un haut degré de civilisation. Les détricoter représente non seulement une tragique trahison des luttes passées, mais aussi un abandon en rase campagne de toutes ces femmes, de tous ces jeunes, de tous ces humains qui partout dans le monde croient « follement » dans cette espérance et la renouvellent sous des formes inédites. Avons-nous le droit de leur opposer notre molle lassitude et notre relativisme dolent?

Majo Hansotte

Formatrice en éducation populaire, elle est l'auteure d'un ouvrage intitulé Les intelligences citoyennes (De Boeck, 2^e édition, 2005). Pour la Direction Générale de la Culture et le Bureau International jeunesse de la Communauté française de Belgique, elle est chargée d'une mission portant sur la participation citoyenne en Wallonie et à Bruxelles, en lien avec l'Europe et la francophonie.

Femmes au cœur de l'économie sociale et solidaire

Un rendez-vous le 17 octobre 2011

Pourquoi organiser une activité femmes dans le cadre du *Forum international de l'économie sociale et solidaire*? Parce que les femmes représentent plus de 50 % de l'humanité, fournissent 67 % des heures de travail, mais ne gagnent que 10 % du revenu mondial et possèdent moins de 1 % de la fortune mondiale¹. Parce qu'elles sont les premières touchées par la mondialisation et les crises économiques. Parce que la pauvreté et la précarisation de l'emploi s'accordent au féminin.

L'économie sociale et solidaire se veut une des réponses à la crise économique de même qu'un modèle de développement plus égalitaire et équitable. Les femmes sont au cœur des groupes d'économie sociale et solidaire à travers le monde. Elles occupent une place importante comme travailleuses, membres, participantes et usagères des groupes, promotrices. Nous avons intérêt à rendre visible l'apport important des femmes sur le terrain, à entendre leurs analyses concernant les avancées, les obstacles et défis à l'amélioration de leur autonomie et sécurité financières. Nous avons aussi tout intérêt à apprendre de nos expériences mutuelles pour faire de l'économie sociale et solidaire un vecteur pour la sécurité économique des femmes.

Les femmes se réuniront donc le 17 octobre prochain lors d'un après-midi de partage d'expériences concrètes et d'analyses féministes de l'économie sociale et solidaire afin de dégager des pistes et des perspectives pour l'avenir. L'accent sera particulièrement mis sur comment l'économie sociale et solidaire peut être un outil pour **l'amélioration de la sécurité économique des femmes**. À quelles conditions? Quel rôle pour les politiques publiques? Par ailleurs, cette journée offrira une occasion toute particulière de souligner collectivement la Journée mondiale pour



Source : forummicrofinancehonealpes.org

l'élimination de la pauvreté, une date significative pour les féministes dans le cadre des actions de la Marche mondiale des femmes.

Cet atelier tracera un portrait des projets économiques gérés par des femmes, par le biais des témoignages de femmes du Nord et du Sud présentés en capsules vidéo. Nous verrons comment celles-ci ont amélioré leurs conditions de vie et partagerons la perception de leur travail dans leurs communautés respectives. Des activités participatives et des échanges entre des femmes d'ici et d'ailleurs permettront d'approfondir en quoi l'économie sociale et solidaire peut améliorer les conditions de vie des femmes. De plus, des conférencières de différentes régions du monde apporteront leurs regards et analyses et dégageront des pistes et perspectives pour l'avenir.

L'activité *Femmes au cœur de l'économie sociale et solidaire* est ouverte aux femmes qui participent au Forum. Il est également possible de s'inscrire uniquement à cette activité direc-

tement sur place, au coût de 20 \$. Toutefois, une inscription pré-activité vous donnera accès au document préparatoire. Y serez-vous?

Vous pouvez vous inscrire à *Femmes au cœur de l'économie sociale et solidaire* au moment de votre inscription au *Forum international de l'économie sociale et solidaire* (<http://www.fiess2011.org/inscriptions/>) ou vous inscrire uniquement à cette activité en écrivant à femmesaucoeur@relais-femmes.qc.ca.

Danielle Fournier et Lise St-Germain
pour le Comité organisateur de l'activité
Femmes au cœur de l'économie sociale
et solidaire

1. Marche mondiale des femmes, *Lettre aux dirigeants de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international*, octobre 2000, p. 7.

Le modèle du *girl power*

L'envers de l'image

Les acquis féministes ont eu cela de bon : les filles d'aujourd'hui se voient proposer dans les médias des images d'elles-mêmes positives, où l'ambition professionnelle côtoie le dynamisme, le non-conformisme des choix de carrière, une affirmation de soi dans les relations amoureuses et même sexuelles (quoique moins explicitement). Les médias projettent une image des filles en contrôle d'elles-mêmes, de leurs objectifs, conscientes de leurs intérêts et prêtes à investir temps et énergie pour accomplir leurs ambitions... C'est ce qu'on nomme le *girl power*.

Cette image, pour séduisante qu'elle soit, mérite qu'on s'y arrête un moment. Les femmes n'en sont pas à leur première expérience face à l'habileté des médias quand il s'agit d'exploiter leurs rêves et leurs idéaux à des fins marchandes. L'adolescente dynamique devant qui s'ouvre un avenir radieux, fait de défis et d'accomplissements, rappelle étrangement la mythique *superwoman* des années 1980. Les obstacles réels que les filles vont rencontrer une fois adultes ne font pas partie du tableau brossé par les médias. Ce que ceux-ci n'annoncent pas aux filles, c'est le coût physique, psychologique et matériel de leur triple performance quotidienne à venir : maternité, carrière et partenaire sexuelle. L'analyse des revues pour adolescentes menée récemment¹ montre que derrière cette image de la jeune fille performante à l'avenir prometteur, se profilent toujours le couple et la maternité. Le *girl power* y est LE modèle principal, qui fait de la séduction LA source du pouvoir des filles et des femmes. La romance amoureuse et l'embellissement physique sont des thèmes principaux et omniprésents dans ces revues.



Source : cookiecuttergirl.com

Voici l'analyse des articles des revues pour adolescentes (de 12 à 18 ans) dont les thèmes offrent un intérêt du point de vue des enjeux sociaux reliés à la diversité culturelle. Mentionnons en premier lieu que ces thèmes sont marginaux dans les revues, le thème des voyages et autres cultures représente seulement 14 articles sur plus de 1 200 (articles et publicités) analysés.

Deux articles proposent de suivre une jeune personnalité québécoise dans son voyage au Guatemala, avec des photos de paysages et des données historiques et géographiques sur ce pays. La revue *Filles clin d'œil* propose 12 articles répartis dans deux rubriques. Une première rubrique suggère aux lectrices des moyens pour aller vivre une expérience de vie à l'étranger, pour y prendre des vacances, pour participer à un projet coopératif, pour améliorer

leurs compétences linguistiques et enfin pour garder des enfants à l'étranger. Une deuxième rubrique décrit le contexte historique et géographique et la vie quotidienne de jeunes filles d'autres pays : « Village global. Avoir 16 ans au ... » Les témoignages d'adolescentes de pays aussi divers que le Honduras, le Kosovo, l'Allemagne, l'Italie, le Mali et le Paraguay informent les lectrices des conditions de vie des jeunes filles de leur âge et des rêves qu'elles nourrissent. Ces articles prennent la forme de questions/réponses.

Les questions tendent à mettre en évidence les similitudes entre les lectrices et les jeunes filles interrogées. Ces similitudes se trouvent cependant limitées aux goûts et aux intérêts romantiques. Ainsi, les goûts communs pour la mode et la musique sont inévitablement soulignés. En dépit des réponses qui laissent par-

fois entrevoir le fossé qui sépare les interviewées des lectrices du point de vue de leurs conditions d'existence et de leurs possibilités d'avenir, aucune analyse ne vient compléter l'entrevue. Par exemple, la réponse de la jeune Malienne à la question « As-tu des animaux de compagnie? » indique que les familles maliennes pratiquent l'élevage domestique pour leur alimentation et non pour la compagnie. Les jeunes filles du Paraguay et du Honduras soulignent la piètre condition des femmes dans leur pays respectif. Elles insistent en particulier sur la dépendance économique des femmes vis-à-vis du mari. Loin de souligner ces différences essentielles, l'article les fait disparaître. Les questions qui portent sur les relations amoureuses des jeunes femmes interrogées, comme « À quel âge crois-tu que tu te marieras? », « Tu aimerais avoir des enfants? », sont systématiques. En effet, toutes les jeunes filles se voient poser des questions qui leur permettent d'affirmer leur croyance en l'importance de fonder une famille, de vivre en couple, d'avoir des enfants, etc., y compris celles qui ont souligné le manque d'indépendance et d'autonomie des femmes dans le couple hétérosexuel (Honduras, Mali, Paraguay) ainsi que la faible accessibilité à l'éducation pour les femmes.

De façon générale, les enjeux sociaux et politiques qui touchent à la condition des femmes sont rarement abordés dans ces revues. On compte seulement 12 articles rédactionnels et 9 publicités qui promeuvent des associations

de services aux personnes en difficulté. J'ai constaté que les sujets potentiellement d'intérêt majeur, compte tenu des expériences quotidiennes des adolescentes, sont toujours présentés de manière évasive et évitent systématiquement, voire consciencieusement, d'aborder les enjeux sociopolitiques qu'ils soulèvent, par exemple le harcèlement sexuel et les violences faites aux femmes. Ainsi, à l'exception d'un article portant sur la violence dans les relations intimes entre garçons et filles, la question des violences faites aux femmes est abordée de manière marginale et surtout n'est jamais nommée comme telle. Les textes ont recours à la pathologisation des conduites masculines violentes, c'est-à-dire qu'on en fait un problème individuel qui tient à une peur ou à un manque de confiance en soi des garçons. Ces conduites ne sont jamais exposées de telle manière que les lectrices puissent entrevoir leur nature sociopolitique. Le harcèlement sexuel auquel recourent parfois les garçons est légitimé par l'amour qu'ils portent à une jeune fille. Il est désigné par l'expression « gars collants », et n'est pas dénoncé dans les articles. Plusieurs articles rapportent la violence psychologique subie par des lectrices, du dénigrement au contrôle du temps et des ami-e-s, de la part de leur partenaire, sans que ce qu'elles vivent soit présenté comme de la violence masculine. Les diverses formes d'abus sexuel que sont susceptibles d'expérimenter les lectrices sont également absentes, à l'exception d'une mention dans un courrier des lectrices.



En conclusion, l'ouverture à d'autres cultures est inexistante dans les revues pour adolescentes. En dehors de quelques données factuelles, les enjeux sociopolitiques internationaux sont absents du contenu. Les effets de la mondialisation économique sur les pays du Sud ne trouvent aucun écho dans les articles consacrés à la vie quotidienne de jeunes filles issues de ces pays. Les enjeux reliés à la condition des femmes, d'ici et d'ailleurs, sont également absents. Les rares mentions de pratiques sexistes et discriminatoires à l'encontre des femmes ne sont pas réinsérées dans le contexte social, mais sont souvent réduites à des pratiques individuelles. Bref, on voit difficilement comment une solidarité entre les femmes d'ici et d'ailleurs, Québécoises ou d'autres cultures, pourrait naître chez les adolescentes si les médias qui s'adressent à elles ne leur donnent à voir que le couple et la maternité comme destin commun de toutes les femmes, dans le fumeux « village global ». L'omniprésence du modèle de *girl power*, c'est-à-dire de la jeune fille performante, dans les revues pour adolescentes a pour contrepartie le détournement, la marginalisation ou l'absence des contenus susceptibles de confronter l'idéologie de l'égalité déjà acquise chère aux médias de masse.

Christelle Lebreton

*Doctorante en sociologie (UQAM)
et militante à Relais-femmes*



1. Christelle Lebreton, *Analyse sociologique de la presse québécoise pour adolescentes (2005/2006) : entre hypersexualisation et consommation*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal, 2008.

Le féminisme dans tous ses états

Féministes, à vous la parole!



Les 27 et 28 mai derniers, plus de 250 Québécoises se sont réunies pour entamer un projet ambitieux et passionnant : des états généraux de l'action et de l'analyse féministes. Le féminisme dans tous ses états se veut un temps de réflexion pour faire le point ainsi que pour renouveler les priorités et les stratégies du féminisme québécois.

Le pari de l'ouverture

Pour donner le coup d'envoi, la Fédération des femmes du Québec, initiatrice des états généraux, a fait le pari d'une organisation ouverte, souple et participative. Ainsi, la soirée publique du vendredi réunissait 12 panélistes de divers horizons, avec des visions différentes du féminisme, parfois divergentes, mais toutes avec des pensées des plus stimulantes. De plus, les ateliers du samedi ont été l'occasion de bâtir une analyse commune de la

société québécoise et de l'état du féminisme : pas « d'expertes », ni de présentations magistrales, mais la place à la parole de toutes les participantes présentes.

Le défi de la fin de semaine : faire que le projet soit porté par le mouvement et non seulement par le comité provisoire, responsable de ce premier rendez-vous. Dans ce sens, un comité d'orientation, formé de 24 femmes et d'une vingtaine de substituts, a été élu par les 16 ateliers sur autant de sujets. Ce comité est donc composé de femmes ayant une diversité de perspectives; c'est lui qui supervisera toute la démarche des états généraux jusqu'en 2013. Les tensions créatrices qui ont parcouru cette fin de semaine ont mis en lumière la capacité du mouvement féministe de construire à partir de ce qu'il est, c'est-à-dire pluriel. On pouvait sentir l'enthousiasme pour le projet!

Déconstruire le mythe

Au cours des ateliers et en séance plénière, les participantes ont déploré l'idée trop répandue que l'égalité est atteinte. Dans les faits, des inégalités persistent et des libertés restent à conquérir. Elles ont insisté sur la nécessité de faire de cette égalité une réalité pour toutes. Malgré les gains obtenus, les participantes ont rappelé de manière fort pertinente que plusieurs problématiques perdurent : l'image corporelle stéréotypée,

la ségrégation sexuelle de l'emploi, le plafond de verre, le racisme et la xénophobie combinés au sexisme qui enferment des femmes dans des rôles peu reluisants, les salaires trop bas, la violence chez les adolescent-e-s et dans les jeunes couples, la pauvreté chez les aînées, la surmédicalisation, etc.

Ce n'était qu'un début : les états généraux se poursuivent...

La première réunion du comité d'orientation a été fixée en septembre, à Trois-Rivières. Tout au long de la démarche, plusieurs événements seront organisés tels des assemblées publiques, des tournées régionales et des outils d'éducation populaire. Les Québécoises seront aussi invitées à participer à la réflexion, notamment en commentant des textes et des vidéos qui seront diffusés via les médias sociaux.

Dès aujourd'hui, il est d'ailleurs possible de participer à ce grand remue-méninges en suivant *Le féminisme dans tous ses états* sur Facebook et sur la page web du www.ffq.qc.ca. Le féminisme de demain NOUS appartient!

Alexandra Pierre

*Coordonnatrice des états généraux
Le féminisme dans tous ses états
Fédération des femmes du Québec*



Les membres du comité d'orientation élues par les ateliers pour superviser la démarche des états généraux jusqu'en 2013.

*Les Éditions du remue-ménage
des livres pour se dépoussiérer les idées !*



256 p. - 24,95 \$



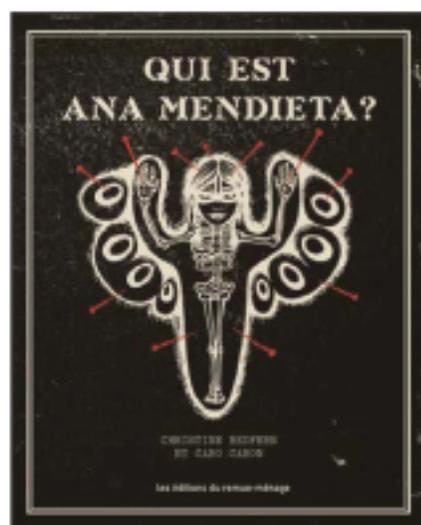
176 p. - 22,95 \$



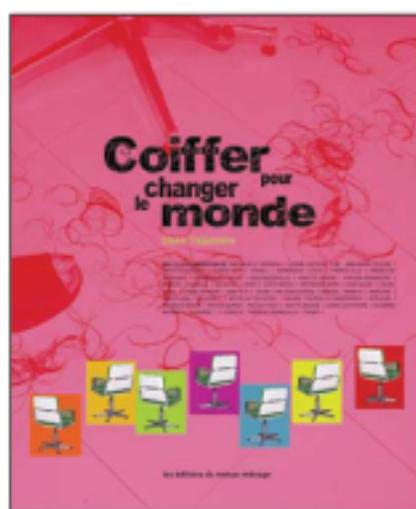
228 p. - 22,95 \$



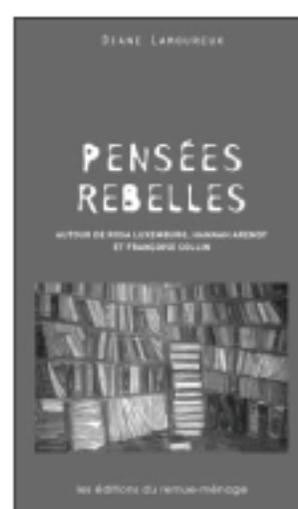
172 p. - 23,95 \$



56 p. - 21,95 \$



102 p. - 24,95 \$



204 p. - 21,95 \$

**L'Agenda
des femmes 2012**

célébrera le 40^e anniversaire
de la Fédération du Québec
pour le planning des
naissances.

Disponible
dès septembre 2011 !

Tous nos livres sont en vente chez votre libraire

*Suivez également les parutions
de l'automne 2011 sur notre site
www.editions-rm.ca*



Bonne rentrée !

*Le conseil d'administration et l'équipe de Relais-femmes
vous souhaitent une
excellente rentrée 2011 !*



Illustration : Sonio Benvenuto